

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2007039**

**Signataire : MB/ED/NH**

**OBJET :Mission de contrôle technique relative à la construction de l'école maternelle Angela DAVIS. Avenant n°1 au marché avec la société BATIPLUS.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur appel d'offres du 20 juin 2005, passé avec la société BATIPLUS concernant les prestations citées en objet,

Vu le projet d'avenant n° 1 à ce marché,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 14 juin 2007

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

Article unique : Autorise le Maire à signer un avenant n° 1 avec l'entreprise BATIPLUS titulaire du marché concernant la mission de contrôle technique relative à la construction de l'école maternelle Angela DAVIS.

Le montant global du marché est porté de 7 890,00€ HT à 10 490,00€ HT soit 12 546,04 €TTC faisant ressortir une plus value de 2 600,00€ H.T.

Le Maire